

NOUVELLE CHARTE INTERNET

Principaux changements et astuces

La migration du site vers la nouvelle charte graphique entraîne un certain nombre de changements.

Un guide complet du déploiement de la charte est disponible ici : [Ce qui change](#)

Pour vous aider, des outils d'aide à la migration (didacticiels, bac à sable) sont à votre disposition : [Adapter les contenus](#)

Rappel (si cela n'a pas été fait), la première étape consiste à [faire le tri de sa rubrique](#).

Aucun contenu ne sera supprimé avec la nouvelle charte mais certains pourront ne plus s'afficher.

Suppression des sous-pages d'accueil

les rubriques ASCE seront de simples "sous-rubriques" du site FNASCE mais ne seront plus gérées comme "sous-pages d'accueil" ;

→ plus de gestion de menus (gauche/droite) sur votre sous-page d'accueil



→ plus de gestion automatique des actualités



Une alternative vous est proposée pour la gestion de vos actualités et de votre accueil (voir fiche « gestion des actualités »)

Suppression d'autres formes de rubriques / articles (voir [cahier de migration](#))

- certaines formes de rubriques n'existent plus (calendrier, tableau...)
- certains types d'articles n'existent plus (chat...)

Suppression du contenu des rubriques

les textes insérés directement dans une rubrique ne s'affichent plus, les contenus à publier doivent être écrits **dans un article**.

→ Vous devez donc créer des articles pour y transférer le texte actuellement écrit dans vos rubriques.

Mélange sous-rubrique / articles - suppression du contenu des articles

Si dans une rubrique, vous avez créé des sous-rubriques ET des articles, seules les sous-rubriques apparaîtront. Les articles devront être déplacés dans une sous-rubrique,

Exemple :

Contenu de la rubrique ASCE/« sports »

- sous-rubrique « bowling »
- sous-rubrique « rugby »
- article « actualités sports FNASCE »

→ le contenu de l'article « actualités FNASCE » ne sera plus accessible avec la nouvelle charte, il faut créer une nouvelle sous-rubrique « actualités FNASCE » dans laquelle vous déplacerez votre article.

Aide à la migration

Si vous n'avez pas encore travaillé sur l'adaptation de votre site, utilisez l'**outil d'aide à la migration** ; celui-ci vous permet de lister les articles et rubriques de votre espace qui auront une forme supprimée dans la nouvelle charte.

Un tuto-vidéo explicatif est disponible ici : [Adapter les contenus](#)

Chapeau / descriptif d'article

L'utilisation des éléments « chapeau » et « descriptif » est modifiée dans la nouvelle charte.

Dans la charte actuelle, **le chapeau** n'est pas utilisé, **le descriptif** s'affiche en dessous du nom d'article dans la gestion des actualités, et en en-tête de l'article à l'ouverture de celui-ci :

The image shows two side-by-side article preview cards. On the left, under the 'ACTUALITÉS' rubric, is a card for an article titled 'Manifestation phare' published on October 24, 2025. It features a small thumbnail image, the article title, a short description, and a 'LIRE LA SUITE' button. On the right, under the 'Manifestation phare' rubric, is a similar card for the same article. It includes the same basic information but adds a 'Manifestation phare' label above the title, and a 'PARTAGER' button with social media icons below the description.

Dans la nouvelle charte, **le descriptif** apparaît en dessous du nom d'article, avec l'affichage de tous les articles d'une rubrique à l'ouverture de cette rubrique mais plus en en-tête d'article ; **le chapeau** apparaît en en-tête d'article :

The image shows two article cards from the new charter. The left card for 'Maison de la culture Bourges' shows the 'ASCE18_actu' rubric, the date '2 septembre 2025', the title 'Maison de la culture Bourges', and a red circle around the descriptive text 'Descriptif - Abonnements nouvelle saison 2025-2026 - Tarifs inchangés'. The right card for the same article shows the 'Maison de la culture Bourges' rubric, the date 'Publié le 02/09/2025 | Mis à jour le 24/10/2025', the title 'Maison de la culture Bourges', and a red circle around the descriptive text 'Chapeau - Abonnements nouvelle saison 2025-2026 - Tarifs inchangés'. Below the cards is a note: 'Dernière chance d'effectuer votre demande de carte. Un nombre suffisant de demandes sera attendu pour être traité. Date limite de dépôt des demandes le 24 septembre.'